

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 14 novembre 2022

### **Plus de 310 000 euros interceptés par les douaniers de Narbonne**

Le 5 octobre, la brigade de surveillance des douanes de Narbonne, en contrôle sur l'autoroute A9 dans le sens Espagne-France, intercepte un véhicule immatriculé en Ukraine. Le chauffeur déclare venir de Barcelone et se rendre à Nuremberg.

L'examen du véhicule permet de constater la présence de nombreuses liasses de billets de 50 euros dissimulés dans 2 bagages ainsi que dans le tableau de bord. Les agents sont rejoints par l'équipe maître-chien. Le chien, anti-stupéfiants, procède à un marquage appuyé à plusieurs endroits dans l'habitacle, et permet la découverte de liasses supplémentaires dans les fauteuils avant du véhicule. Au total, 311.775 euros seront extraits, constitués en grande partie de coupures de 50€, et de quelques billets de 100 et 20€.

Compte tenu du mode dissimulation et du marquage du chien, l'infraction de blanchiment est relevée et l'individu placé en retenue douanière.

A l'issue de la procédure, le parquet de Narbonne a co-saisi le SEJF, service d'enquêtes judiciaires des finances, et la PJ de Perpignan, d'une enquête de flagrance pour des faits de blanchiment de trafic de stupéfiants. Les investigations menées ont mis en évidence l'existence d'une organisation de fraude structurée en matière de blanchiment, en reconstituant pour 5 millions d'euros de transactions.

Le conducteur, a été condamné en comparution immédiate jeudi 14 novembre, à 3 ans d'emprisonnement avec maintien en détention, 155 682 d'amende douanière au titre du manquement aux obligations déclaratives, interdiction définitive du territoire français et confiscation des fonds et du véhicule.

En 2021, la douane a intercepté 77,4 millions d'euros pour manquement à l'obligation déclarative et blanchiment, soit +30 % par rapport à 2020.

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- photos : <https://flic.kr/s/aHBqjAfhNf>

#### **Contacts presse :**

Direction régionale des douanes de Perpignan : Bruno Parissier : 09 70 27 71 89 – 06 64 56 82 10  
Bureau de la communication : 01 57 53 41 03 – [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)